

Le réseau des Greta de Basse-Normandie reçoit le label qualité GretaPlus AFNOR



A cette occasion Monsieur Jean-Marc HUART, Inspecteur général de l'Éducation nationale, sous-directeur des lycées et de la formation tout au long de la vie (DGESCO, ministère de l'Éducation nationale) a remis à Madame Catherine SARLANDIE de LA ROBERTIE, recteur de l'académie de Caen, le label qualité GretaPLUS AFNOR.



Les Greta de Basse-Normandie sont les premiers en France à recevoir un label pour le réseau.

Il garantit aux clients et bénéficiaires les services suivants :

- Accès rapide et guidé à l'information sur l'offre de service
- Conseil personnalisé sur les prestations et leur possibilités de financement
- Gamme complète de prestations, de l'orientation à la formation et à la certification
- Co-construction d'une réponse optimale pour le client et le bénéficiaire
- Contractualisation avec le bénéficiaire sur les objectifs, les contenus et les modalités de la prestation
- Accompagnement et réajustement du parcours du bénéficiaire tout au long de la prestation par un référent dédié
- Adaptation à chaque bénéficiaire des méthodes, supports, et outils de prestations
- Evaluation et attestation des acquis de formation
- Qualification et compétence des intervenants, performance des matériels
- Réactivité dans le suivi administratif et financier de la prestation
- Amélioration continue des prestations

Le mardi 10 mai 2011, le comité national de labellisation qualité GretaPlus AFNOR s'est réuni. Le rapport de l'audit national mené dans l'académie de Caen auprès du réseau des Greta de Basse-Normandie a particulièrement suscité l'intérêt des membres du comité. En effet, la démarche suivie par les 4 GRETA, la DAFCO, CAFOC et DAVA inclus, est une démarche réseau basée sur l'ensemble des structures et pour l'ensemble des prestations. La nouveauté, l'exemplarité du pilotage de la démarche et la mutualisation des ressources ont été soulignées, le réseau des GRETA a été labellisé pour 3 ans selon le référentiel AFNOR BP X 50-762. Le comité national de labellisation était composé par des représentants de l'AGEFOS-PME, de la DGEFP, du ministère de l'Industrie, de Pôle emploi et de l'ARF (association des régions de France).

Une visite au lycée Camille Claudel

Lors de sa venue à Caen pour la remise du label Greta plus à Madame le Recteur et au réseau formation continue de l'académie, Monsieur Jean-Marc HUART a souhaité rencontrer une équipe en charge du suivi et de l'accompagnement des décrocheurs.

C'est au lycée Camille Claudel qu'il a pu s'entretenir dans un premier temps, avec les acteurs locaux du dispositif de traitement et de prévention des sorties sans qualification et de la MGI : équipe du lycée, directeur du CIO, mission locale, inspection académique, chambre des métiers, coordinatrice MGI et rectorat. Un échange a permis d'évoquer les nombreuses actions réalisées sur le terrain en faveur des jeunes sortis du système de formation sans solution, actions le plus souvent partenariales et en perpétuel développement. Ainsi une nouvelle réponse aux décrocheurs sera proposée dès la rentrée prochaine : «A.P.O.R.» (Action personnalisée d'Orientation et de Raccrochage) portée conjointement par la MGI et les Greta. Elle vient s'ajouter aux autres dispositifs dont le pôle d'insertion qui accueille des jeunes au Lycée C. Claudel. Certains d'entre eux étaient présents pour exposer, dans un second temps, à M. Huart tout le bénéfice qu'ils avaient tiré de leur prise en charge dans ce pôle. Sans solution à la rentrée dernière, ils ont tous aujourd'hui une affectation en voie professionnelle à temps plein ou en apprentissage.